

Chers membres,

## Un nouveau visage pour notre régime

Nous le savons – la vie peut être trépidante. Vous passez d'un plateau à un autre. Vous êtes en tournage ou en déplacement vers la maison ou le travail. Certaines personnes adorent le mouvement continu. Mais soyons honnêtes, vous avez probablement passé plus de temps dans une roulotte que Bubbles dans les Trailer Park Boys.

Peu importe votre style de vie, au travail ou dans vos loisirs, vous vivez une « vie en action » et notre régime d'assurance collective doit représenter et appuyer cet état de fait. Le Fonds de santé et de bien-être des sections locales 667 et 669 de l'A.I.E.S.T. a joué un rôle crucial dans la vie de nos membres depuis sa création en 1990. Durant toutes ces années, nous avons continué à chercher des façons d'améliorer nos garanties et de mieux vous servir. Aujourd'hui, nous voulons vous aider à tirer le maximum des avantages à votre disposition.

Pour cela, nous devons capter votre attention et vous faire connaître ce que vous avez : **La vie en action – Régime d'avantages sociaux collectif des sections locales 667/669 de l'AIEST.**

### Qu'est-ce qui a changé?

**Notre nom-** Le régime s'appelle maintenant *La vie en action – Régime d'avantages sociaux collectif des sections locales 667/669 de l'AIEST*. Comme c'est la tendance dans l'industrie, Fonds de santé et de bien-être laisse la place à Régime d'avantages sociaux collectif. « Bien-être » ne reflète tout simplement pas le sentiment de fierté ou d'appartenance que nous espérons que nos membres ressentent.

**Notre présentation-** Vivantes et facilement reconnaissables, toutes les communications sur le régime se feront remarquer. Même lorsque vous serez occupé et distrait, vous ne pourrez les perdre ou les manquer.

**Notre message-** Au cours des prochains mois, nous lancerons de nouvelles initiatives d'éducation et de sensibilisation aux nombreux sites Web, outils et services à votre disposition. Restez à l'écoute!

### Un stimulant pour votre compte de gestion-santé

Dans la foulée du service amélioré, tous les membres qui satisfont aux critères recevront les sommes suivantes pour le compte de gestion-santé pour l'année de régime 2016-2017 :

- Membres depuis au moins 5 ans au 31 décembre 2015 = **500 \$**
- Membres âgés de 65 ans ou plus ou membres depuis au moins 25 ans = **1 000 \$**

Ces avantages ne sont offerts qu'aux membres qui étaient membres en règle de la section 667 ou de la section 669 durant le nombre requis d'années d'adhésion.

Veuillez consulter le Guide sommaire du régime ci-joint pour une brève description des garanties actuelles et des changements qui seront apportés au régime pour l'année 2016-2017. Comme toujours, nous serons heureux de recevoir vos commentaires et vos questions sur le régime.

Sincèrement,

*Votre conseil des fiduciaires*

## Engagez-vous

Nous voulons que notre régime – et nos communications sur le régime – reflètent fidèlement les aventures quotidiennes de nos membres. Pour y arriver, nous avons besoin de votre aide.

### Envoyez-nous VOS PHOTOS

Si vous aimeriez que des photos liées à votre travail illustrent les documents du régime et les communications à venir, faites-les parvenir à **hwadmin@iatse667-669healthplan.com** avec une autorisation écrite donnant la permission de les utiliser et les crédits photos, s'il y a lieu.